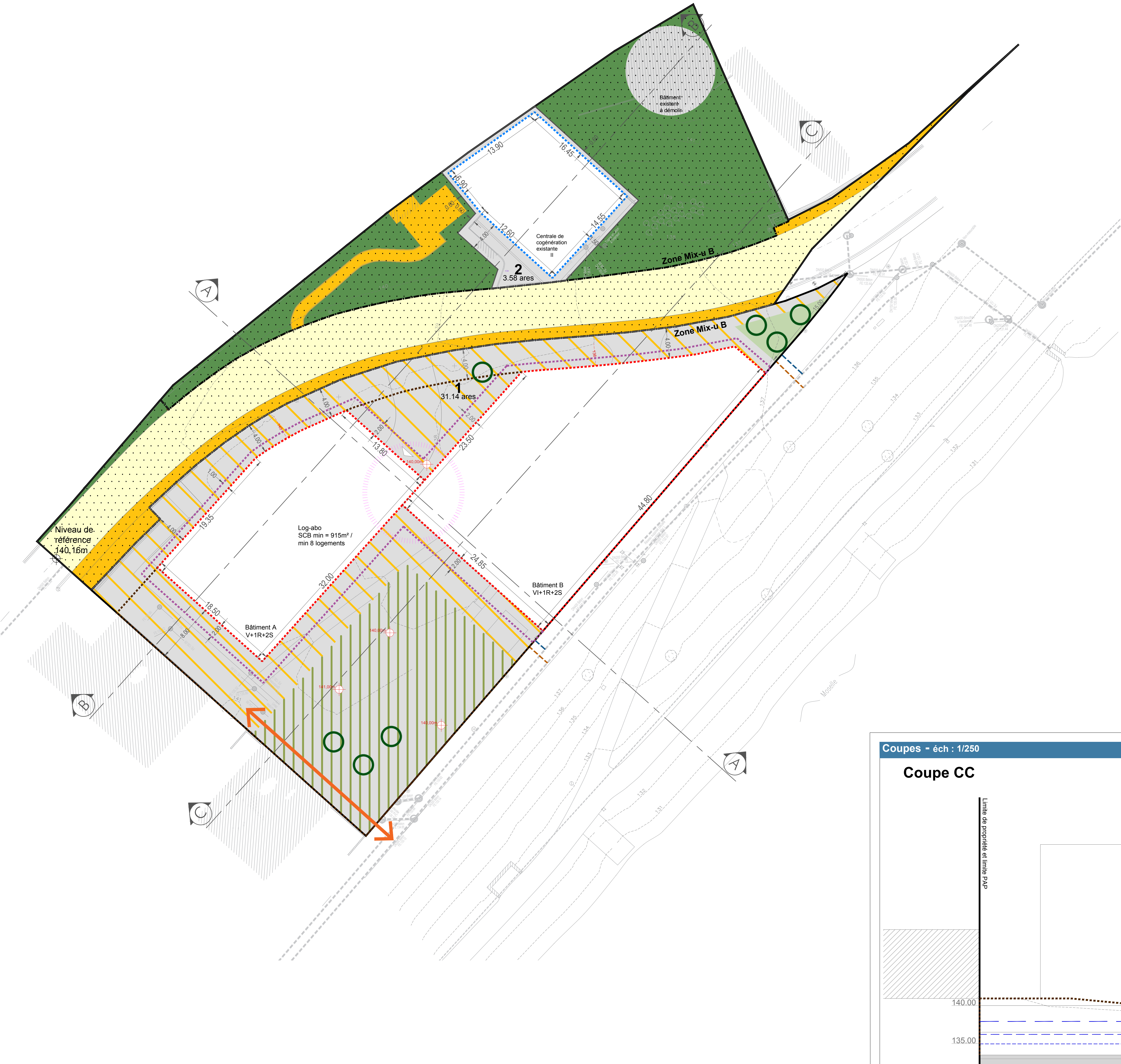
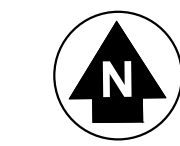
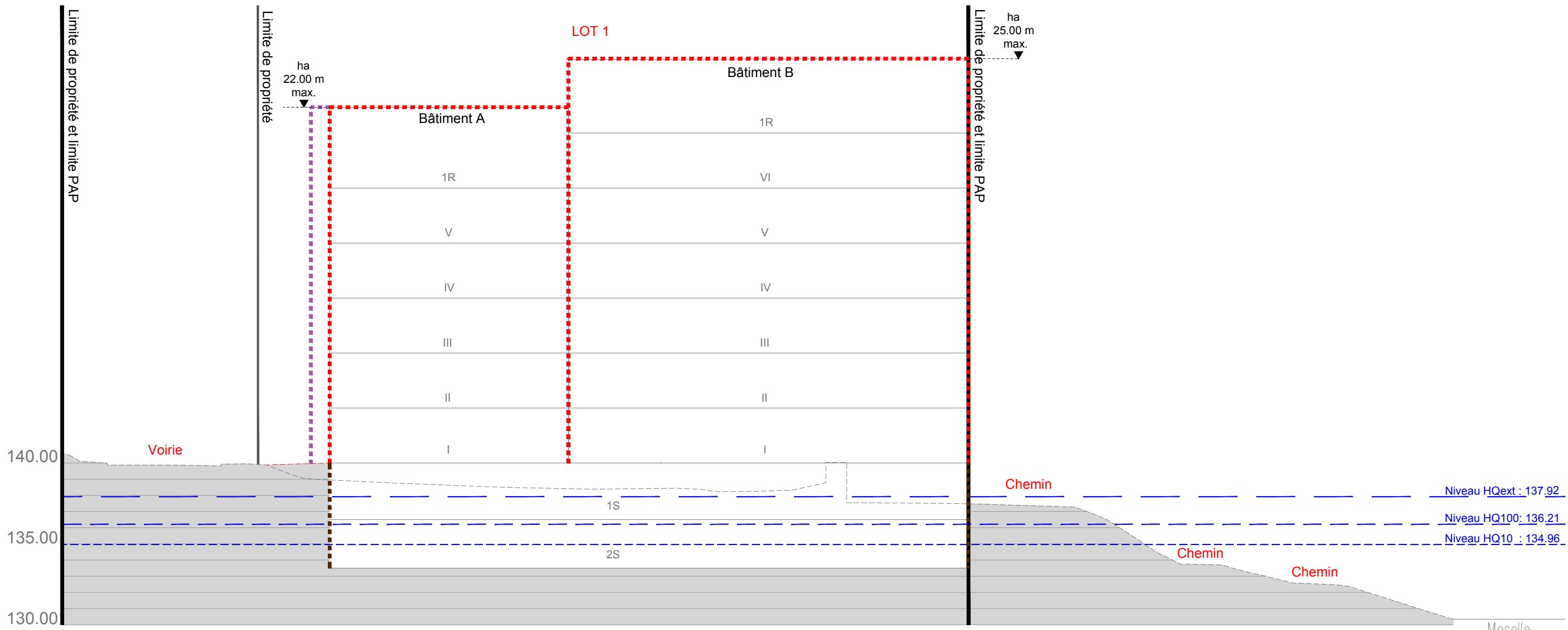


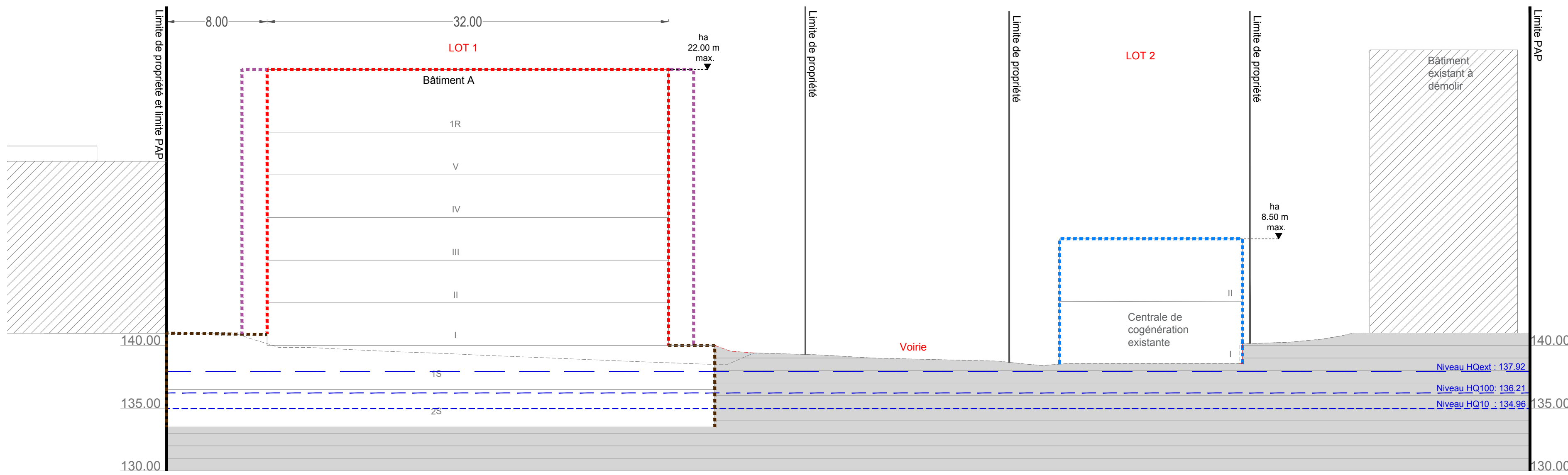


Coupes - éch : 1/250

Coupe AA

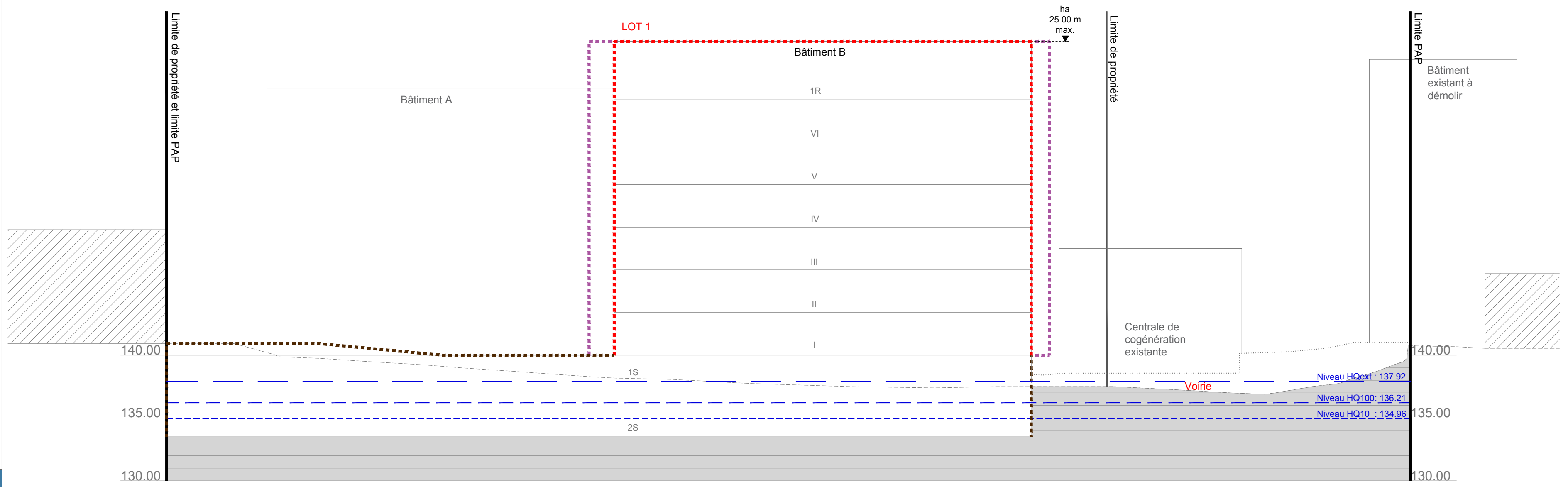


Coupe BB



Coupes - éch : 1/250

Coupe CC



Légende réglementaire (légende-type du plan d'aménagement particulier, suivant RGD du 08 mars 2017)

LOT / LOT				surface du lot (de l'at) (ares)
surface d'implantation du lot (ha)	min.	max.	min.	max.
surface constructible brute (ha)	min.	max.	min.	max.
type et nombre de logements	min.	max.	min.	max.
nombre de niveaux	min.	max.	min.	max.
type, disposition et nombre des constructions	min.	max.	min.	max.
hauteur des constructions (m)	min.	max.	min.	max.

Délimitation du PAP et des zones du PAG
délimitation du PAP
délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveaux
terrain existant
terrain remodelé

Nombre de niveaux
L, II, III, ...
+1,2...R
+1,2...C
+1,2...S
nombre de niveaux pleins
nombre d'étages en retrait
nombre de niveaux sous combles
nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions
h-x
ha-x
hf-x
hauteur à la corniche de x mètres
hauteur à l'acrotère de x mètres
hauteur au faîte de x mètres

Type, disposition et nombre des constructions
x-mi
x-mj
x-mb
x maisons isolées
x maisons jumelées
x maisons en bande

Type et nombres de logements
x-u
x-o
x-c
x logements de type unifamilial
x logements de type bifamilial
x logements de type collectif

Formes de toitures
tp
tx (y%-z%)
toiture à x versants, degré d'inclinaison
orientation au faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)
alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
alignement obligatoire pour dépendances
limites de surfaces constructibles pour dépendances
limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
limites de surfaces constructibles pour avant corps

Délimitation des lots / îlots
lot projeté
lot existant

Degré de mixité des fonctions
min x%
max y%
pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
pourcentage maximal en surface construite brute de logement par construction
pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics
espace vert privé
espace public
aire de jeux ouverte au public
espace extérieur pouvant être scellé
voie de circulation motorisée
espace pouvant être dédié au stationnement
chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets
arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
haie projetée / haie à conserver
muret projeté / muret à conserver

Servitudes
servitude de type urbanistique
servitude écologique
servitude de passage
élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques
rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
canalisation pour eaux pluviales
canalisation pour eaux usées
fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende complémentaire

accès sous-sol à titre indicatif
niveau de référence
niveau de référence
niveau de référence
niveau HQ100
niveau HQ10
niveau du terrain remodelé
espace vert privé/aire de jeux ouverte au public - localisation à titre indicatif
zone piétonne avec servitude de passage publique
liaison piétonne à garantir entre l'Esplanade et le chemin de la Moselle
localisation à titre indicatif
constructions en ordre non contigu
zone dans laquelle les façades des bâtiments A et B doivent présenter un recul de 8m entre elles

Fonds de plan
Plan de mesurage : dossier MTT, n° 21-502800-SIE-1 ; GEOLUX G.O. 3.14
Plan topographique : dossier MTT, n° 23-046800-SIE-1 ; GEOLUX G.O. 3.14

Ref. :
avis de la Cellule d'évaluation
vote du Conseil communal
approbation du ministre de l'Intérieur

OLOS FUND SCA, SICAV-FIS									
P.A.P. "Esplanade de la Moselle" - Wasserbillig									
Plan réglementaire									
NO	DATE	DESIGN	CONTRÔLE	VALIDÉ	MODIFICATIONS				
D	24/03/2025	CRRO	FXM	MxBH	Adaptations suivant remarques Commune				
D	10/01/2025	CRRO	FXM	MxBH	Adaptations suivant remarques Commune				
L	16/09/2024	CRRO	FXM	MxBH	Adaptations suite réunion du 05/09/2024				
K	03/07/2024	CRRO	FXM	MxBH	Concept d'assainissement et niveaux crues				
J	13/05/2024	CRRO	FXM	MxBH	Cession lot 03				
		ECHELLE		N° PROJET	N° PLAN	INDICE			
/		15/11/2022	CRRO	FXM	E21501	E21501_02	O		